

MAG#

JUIN 2018
www.cc-laveyle.fr

LE MAGAZINE DE LA VEYLE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

la Veyle

Bey | Biziat | Chanoz-Châtenay | Chaveyriat | Cormoranche-sur-Saône | Crottet | Cruzilles-lès-Mépillat | Grièges | Laiz | Mézériat | Perrex | Pont-de-Veyle
Saint-André-d'Huriat | Saint-Cyr-sur-Menthon | Saint-Genis-sur-Menthon | Saint-Jean-sur-Veyle | Saint-Julien-sur-Veyle | Vonnas



Le **dynamisme** associatif à l'honneur

Grâce aux subventions et aux équipements mis à disposition, la Communauté de communes est le premier partenaire du tissu associatif du territoire. **P.6**



4 / L'actu en images

Découvrez toute l'actualité du territoire



12 / Culture

Tout savoir sur l'évènement culturel de l'été

6 / A votre service

Les soutiens de la Communauté de communes aux associations



14 / Tourisme & loisirs

Pour passer un bel été en Veyle



8 / Budget & économie

A la rencontre des entrepreneurs locaux



10 / Jeunesse & famille

Un nouveau service pour la rentrée

16 / Festi'Veyle

Musique pop et découverte du patrimoine au Domaine des planons les 29, 30 juin et 1^{er} juillet



Christophe Greffet
Président de la Communauté
de communes de la Veyle

Chaque jour qui passe nous permet de mesurer le sens du mot « Communauté » : plus qu'une institution, plus qu'un groupement de communes et d'élus, ce sont des liens humains qui se tissent et se nouent grâce aux associations notamment. Elles sont près de 300 à l'échelle du territoire de la Veyle et fédèrent l'essentiel de ses 22 000 habitants.

Elles s'inscrivent pour beaucoup depuis des décennies dans le paysage de nos communes et embrassent un champ extrêmement vaste : bien sûr le domaine sportif et culturel, les loisirs mais aussi le secteur caritatif et touristique ou le partenariat franco-allemand.

Près d'un an et demi s'est écoulé depuis la création de notre Communauté et il me tenait à cœur de dévoiler les axes de son soutien au tissu associatif. Autant le dire, nous ne partons pas de rien. La création d'équipements a été une préoccupation partagée par les élus qui se sont succédé. Mais avec le temps de la fusion vient celui d'une nouvelle ambition.

“ L'objectif, c'est de rendre les associations plus attractives encore, notamment à l'égard des plus jeunes.”

Ce sont près de 15 000 heures qui font l'objet d'une nouvelle tarification au sein des équipements sportifs depuis le 1^{er} mars, avec un effort financier à la clé pour notre Communauté. Le coût global de prise en charge avoisine les 300 000 euros pour l'ensemble des gymnases et autres salles à l'échelle du territoire. C'est un effort substantiel mais assumé et revendiqué. Car il s'agit bien d'un investissement et d'un pari sur l'avenir.

Qui peut prétendre être aux côtés de la jeunesse s'il ne facilite pas son épanouissement grâce au sport, au sens du collectif, à la pratique culturelle aussi ?

Qui peut imaginer relever le défi de la ruralité s'il ne propose pas à ses habitants un niveau d'équipement dans la proximité sans se résoudre à ce que tout se joue ailleurs ?

Qui peut vouloir un développement équilibré du territoire sans regarder les plus fragiles et permettre au secteur caritatif d'être à leurs côtés ?

Le tissu associatif donne assurément une belle image de notre territoire. Ce qui explique aussi notre volonté de l'accompagner à l'occasion d'événements. Le championnat de France de Twirling en a été un bel exemple ce printemps. Mais il est d'autres championnats, compétitions, événements au sens large que nous souhaitons aussi promouvoir grâce au partenariat.

Vive le territoire de la Veyle, vive le monde associatif !

Christophe Greffet

Maire de Saint-Genis-sur-Menthon

MAG#
la Veyle

Magazine d'information de la Communauté de communes de la Veyle – 63, Grande Rue / 01290 Pont-de-Veyle / Tel. 03 85 23 90 15
E-mail : accueil@cc-laveyle.fr / **Directeur de la publication** : Christophe Greffet. ISSN : 1297-4455 / **Rédaction** : Eric Bernet – service Communication / **Création et mise en page** : Agence Panama / 03 85 20 56 41 / www.agence-panama.com **Crédits photos** : Alfonse - ACS
Christophe Thieux La Boîte à images - Aintourisme – Monique Fattet – Louise Carrasco – Charlie & the soap opera – Les michelines
Ecole de musique et de danse de Vonnas – Max Vatblé - Mairie de Vonnas - Services communication et tourisme



Le Tour est passé

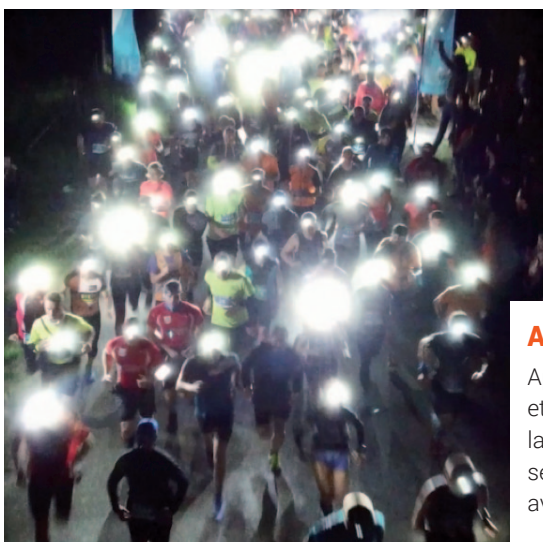
Les coureurs du Tour de l'Ain sont passés à Vonnas et Mézériat le 19 mai lors de l'étape reliant Saint-Vulbas à Montrevel.

Au centre ville de Vonnas, l'Office de tourisme était présent avec un stand et des animations pour le public.



A la rencontre des associations

De nombreuses associations ont assisté à la réunion organisée à Vonnas pour présenter les soutiens apportés par la Communauté. Une belle rencontre !



A fond !

Après la Saint-Jean by night et A Laiz dans tes baskets, en avril, la saison des courses pédestres se poursuivra le 7 septembre avec la Biz'night. Tous au départ !





Paroles d'entreprises

A l'image de la visite de l'entreprise RPC de Laiz ou des petits déjeuners d'entreprises, les élus de la Communauté de communes vont à la rencontre des entrepreneurs, sur le terrain. Pour parler d'emploi, des parcs d'activités, de l'initiative économique, etc.



Demandez le programme !

La brochure été arrive avec une nouvelle maquette et une offre variée d'activités, stages et séjours, pour les 3-11 ans et les jeunes de 11 à 16 ans. A retrouver sur notre site : www.cc-laveyle.fr

Action solidaire

Les jeunes du CIJ se sont associés au magasin Super U de Laiz pour installer un collecteur de bouchons plastique. Leur valorisation permettra de financer l'association Handichiens qui forme des chiens d'assistance pour enfants et adultes.



Championnat national de Twirling

Près de 2 000 participants et de nombreux visiteurs ont assisté aux épreuves du championnat national organisé en avril par l'Eveil Twirling Mézériat. Les épreuves se sont déroulées au gymnase de Mézériat et à Ainterexpo. La Communauté de communes est heureuse d'avoir soutenu cette belle aventure.

Un soutien indéfectible au **tissu associatif**

Avec un budget dédié de 227 000€, la Communauté de communes est le premier partenaire des associations sportives et culturelles du territoire.



L'association Veyle Roller en démonstration lors de la soirée de réouverture du gymnase de Pont-de-Veyle.

Consciente du rôle primordial que jouent les associations dans le quotidien des habitants, dans tous les domaines (culturel, sportif, caritatif, festif...), la Communauté de communes propose différents modes d'accompagnement aux acteurs associatifs de la Veyle : mise à disposition des équipements communautaires, subventions, soutien logistique et partenariats, remise de lots et trophées, valorisation des activités et événements via les outils numériques, service de billetterie, etc.

90 000€ DE SUBVENTIONS

Concernant le soutien financier direct, près de 90 000 € vont être alloués, en 2018, à des associations sportives et culturelles du territoire. Ce soutien se fait dans le cadre de la compétence jeunesse de la Communauté de communes avec un dispositif qui prévoit une aide calculée en fonction du nombre de jeunes pratiquants (moins de 16 ans). « Il s'agit d'un effort conséquent qui est assumé

et revendiqué par la collectivité, souligne le président Christophe Greffet. C'est un véritable pari sur l'avenir que nous faisons mais aussi un acte destiné à défendre la ruralité et les publics les plus fragiles. »

En 2018, 1 850 jeunes sont concernés par ce soutien.

Un dispositif « projet » existe également, pour des subventions exceptionnelles destinées à accompagner un événement particulier, manifestation, etc. Le championnat national organisé cette année par l'Eveil Twirling Mézériat ou le festival « La tête dans les étoiles » en 2017 en sont des illustrations.

LE SOUTIEN HUMAIN EN PLUS

La Communauté de communes, via ses infrastructures, apporte un soutien essentiel dans la pratique des activités. 15 000 heures d'occupation des gymnases, stades, terrains de tennis ou Dojo sont ainsi enregistrées chaque année. Mais au-delà, ce qu'apprécient les acteurs

sociaux du territoire, c'est l'immatériel et l'humain. La présence des élus lors des événements ou des assemblées générales par exemple. Le soutien des services dans les échanges du quotidien. Le forum des associations évidemment, début septembre, au cours duquel les associations peuvent échanger entre elles et rencontrer les habitants. Et des outils « virtuels » qui permettent aux associations de gagner en visibilité et en efficacité : l'annuaire des associations affiché sur le site internet de la Communauté de communes, la newsletter « sorties du week-end » préparée et diffusée par l'Office de tourisme, les réseaux sociaux communautaires, etc.



Les jeunes de l'école de musique de Vonnas, lors d'un spectacle sur «le Rêve américain» en mars 2018.



Parole à **Olivier Morandat**

Vice-Président en charge des équipements communautaires

« La CCV dispose de sept équipements structurants au sens où ils couvrent l'ensemble du territoire de manière homogène.

Nous avons achevé récemment la réhabilitation du gymnase de Pont-de-Veyle qui a consisté en une amélioration de l'esthétique du bâtiment et à un gros travail d'isolation. Celui-ci permettra de diviser par 3 les coûts liés au chauffage.

Dans le cadre du plan « Ruralité » de la Région, nous souhaitons également améliorer les performances énergétiques des gymnases de Vonnas et de Mézériat. Notre expérience de Pont-de-Veyle montre en effet que les travaux liés à la transition écologique sont rentables à moyen terme.

Le sol du gymnase de Mézériat sera par ailleurs rénové pour être mieux adapté à la pratique sportive, notamment celle du twirling. »

Sept **équipements** structurants

- **Gymnase** de Pont-de-Veyle
- **Stade** synthétique de football et engazonné de rugby à Laiz
- **Gymnase** de Mézériat
- **Complexe sportif et culturel L'escale** (Saint-Jean-sur-Veyle)
- **Gymnase** de Vonnas
- **Tennis** couvert de Crottet

En **chiffres**

15 000 Le nombre d'heures d'utilisation des équipements sportifs et culturels

En **bref**

- **300** associations sur le territoire
- **90 000€** de subventions aux associations sportives et culturelles en 2018
- **1 850** enfants concernés par les dispositifs « culture-jeunesse » et « sport-jeunesse »
- **23,50€** financés par jeune/an (moins de 16 ans)
- **50** associations présentes au Forum 2017

L'accueil du mercredi s'adapte aux familles !

En raison du retour à la semaine scolaire de quatre jours, en septembre, le service Jeunesse proposera aux familles, dès la rentrée et en plus du mercredi après-midi, des accueils de loisirs organisés le mercredi matin.



Les enfants de 3 à 11 ans pourront donc être accueillis en journée complète (incluant le repas de midi). Il sera également possible de réserver un accueil à la demi-journée (matin ou après-midi) avec ou sans repas.

Trois sites d'accueil ont été prévus, à Vonnas, Perrex et Laiz. La prise en charge des enfants se fera de 7h30 à 18h30 avec un échelonnement arrivées/départs possible jusqu'à 9h le matin et à partir de 17h l'après-midi.

Comme pour les activités de loisirs des vacances, les familles devront se rendre sur le lieu choisi pour déposer leur(s) enfant(s). Les inscriptions et le règlement se font via le portail « familles » :

<https://cc-laveyle.portail-defi.net>.

Forte mobilisation des équipes

Comme en 2013, lors de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, cette nouvelle organisation des heures d'enseignement a nécessité une grande réactivité de la Communauté de communes. Les élus mais évidemment aussi les agents du service jeunesse ont dû repenser l'organisation des accueils et le redéploiement des animateurs, afin qu'à la rentrée les familles ne se retrouvent pas en difficultés et que tout soit prêt à temps.

Service jeunesse

☎ 03.85.31.86.43

@ secretariatjeunesse@cc-laveyle.fr

Éducation citoyenne : les jeunes élus en visite au Conseil régional

17 élus des deux Conseils Intercommunaux de Jeunes (CIJ) de Vonnas et Pont-de-Veyle se sont rendus une journée à Lyon pendant les vacances de printemps.

La matinée a permis la visite des traboules du Vieux Lyon puis l'après-midi a été consacrée à la découverte du siège de la Région. Accompagnés du Président Christophe Greffet et de Christian Lay, Vice-Président délégué à la jeunesse, les jeunes élus ont participé à une visite guidée du nouveau site du Conseil régional, installé à la Confluence. Ils ont ainsi pu visiter la salle du Conseil, où siègent les élus régionaux, et mieux appréhender les compétences exercées par cette institution. Cette journée a aussi permis de nouveaux échanges entre les deux CIJ (Vonnas et Pont-de-Veyle).



SPECTACLE CHANT CHORAL
VENDREDI 25 MAI 2018 – 18H30
L'ESCALE – ST-JEAN-SUR-VEYLE

UN RÉPERTOIRE
DE 12 CHANSONS
SUR LE THÈME
"ECOUTE AUTOUR DE TOI"

ENTRÉE LIBRE

Plus de 200 élèves sur scène

Spectacle réunissant les écoles primaires de Biziat, Grièges, Laiz, Pont-de-Veyle, Vonnas, Saint-André-d'Huriat et le collège de Pont-de-Veyle.

www.cc-laveyle.fr

200 élèves chantent en chœur !

Depuis bientôt 15 ans, la Communauté de communes assure l'initiation musicale auprès des élèves de primaire et de maternelle.

Dans ce cadre cette année, un projet de chant choral a été mené sur l'ensemble du territoire, encadré par Anne Moque et Stève Schillinger, les deux agents communautaires chargés des interventions.

Accompagnés par leurs enseignants, plus de 200 élèves des écoles de Saint-André-d'Huriat, Grièges, Biziat, Vonnas, Laiz et Pont-de-Veyle et 25 élèves du collège de Pont-de-Veyle ont participé à cette aventure qui s'est concrétisée le 25 mai par un spectacle musical joué en public à L'escale. Bravo à tous !

le chiffre

2 000 Le nombre d'élèves qui bénéficient d'heures d'enseignement musical, chaque année, grâce aux intervenants musicaux de la Communauté de communes.

Ce qu'il faut retenir du **budget 2018**

En 2018, malgré les réorganisations induites par la fusion, la Communauté de communes veille à maîtriser ses dépenses et à préserver ses capacités d'investissement pour préparer l'avenir et garantir aux habitants une même qualité de vie.

Des dépenses **maîtrisées**



Des dépenses **utiles**

1,8M€

- Pour les services et équipements dédiés à la jeunesse et aux familles (accueils de loisirs, sport, culture)

445 K€/an

- De fonds de concours pour accompagner les communes dans leurs projets

27 K€

- Pour renforcer la présence des services publics (MSAP)

Un budget qui soutient l'activité économique et **l'emploi**

2,1 M€

pour soutenir de nouveaux projets, entretenir les zones d'activités et immobilier d'entreprises, etc.

1,2 millions d'aides de la Région pour soutenir les investissements

En s'appuyant sur le Contrat Ambition Région et une enveloppe d'1,2 M€ fléchée vers le territoire, la Communauté de communes souhaite engager plusieurs projets structurants, d'ici 2020.

Ces investissements correspondent à des besoins clairement identifiés qui concernent autant les habitants - c'est le cas des travaux à mener sur les équipements communautaires par



L'aménagement d'une voie cyclable en bord de Veyle est à l'étude.

exemple - que le fonctionnement des services, le tourisme ou l'action de certaines associations. Parmi ces projets, citons les travaux liés à l'isolation, au chauffage et à l'éclairage des gymnases qui permettront de réduire la consommation énergétique, la rénovation du restaurant de la base de loisirs de Cormoranche-sur-Saône, l'aménagement et l'agrandissement de L'Espace loisirs enfance et jeunesse de Vonnas pour accueillir de nouveaux services publics, l'ouverture d'un espace à vocation sociale, la création d'une piste cyclable en bordure de la Veyle, l'aménagement du parc du château et des passerelles, etc. Grâce à la mobilisation d'autres acteurs (Europe, Département, Etat), certains projets seront aidés à près de 60%.

RPC Laiz, une entreprise créatrice d'emplois

La société RPC (Restauration pour les Collectivités) a installé une unité de production à Laiz en 2014. Elle emploie 27 personnes.

En 2014, RPC avait été accompagnée par les services communautaires et la mairie de Laiz pour réaliser son implantation sur le parc d'activités du Balloux. Cette entreprise, spécialisée dans la restauration collective, prépare notamment les repas des centres de loisirs de la Communauté de communes, à l'occasion des activités du mercredi et à chaque période de vacances scolaires. Près de 10 000 repas par an sont ainsi livrés pour la seule Communauté de communes.



Récemment, les élus communautaires ont visité le site RPC de Laiz, accueillis par le directeur de la société Roger Ducher. « *Les infrastructures proposées sur le parc d'activités ont permis à l'entreprise de déployer son activité* » a-t-il expliqué à cette occasion. Un développement qui avec 12 500 repas servis chaque jour, sur plusieurs restaurants scolaires, a permis la création de 27 emplois.

Petits déjeuners d'entreprises : le choix du dialogue

Compétente en matière de développement économique, la Communauté de communes développe ses relations avec les entreprises du territoire.

Dans ce sens, elle a initié en mars une série de petits-déjeuners des chefs d'entreprise, par parc d'activités, afin de faire se rencontrer les acteurs économiques et les élus communautaires. Un premier rendez-

vous a eu lieu au sein de l'entreprise SOCAFL, sur le parc d'activités de la Fontaine à Crottet. Un second aura lieu en juillet sur le parc d'activités du Balloux à Laiz, avec les dirigeants des entreprises implantées sur cette zone. Ce temps de travail est évidemment l'occasion d'aborder les problématiques communes aux chefs d'entreprise : emploi, sécurité, aménagement des parcs, etc.



Plongez dans le grand bain !

Les chaleurs estivales sont une belle occasion de (re)découvrir les lieux de baignade du territoire. De la piscine de Vonnas à la base de loisirs de Cormoranche, quelques idées pour se rafraîchir et passer des moments en famille.



Envie de dévaler un toboggan ? De se glisser entre les jets d'eau ? Ou encore de faire quelques longueurs ?

La piscine de Vonnas, avec ses différents bassins, ouvre les mercredi, samedi et dimanche du 26 mai au 6 juillet, de 12h à 19h. Véritable oasis en plein cœur de ville, la piscine passe ensuite en rythme été avec une ouverture quotidienne, du 7 juillet au 9 septembre. Les tarifs sont accessibles pour les petits comme pour les grands : 4,20€ pour un adulte, 2,80€ pour les moins de 16 ans. Des tarifs préférentiels pour les habitants de la commune sont mis en place et la gratuité est appliquée pour les enfants de moins de 6 ans.

☎ 04.74.50.10.04

www.vonnas.com/loisirs/piscine

Vous préférez les espaces naturels ? Les plages de sable fin ?

Venez profiter de la base de loisirs de Cormoranche-sur-Saône, de son lac et de sa plage. Découvrez également les nombreuses activités proposées tout au long de l'été.

Sur l'eau, des activités de voile, d'aviron, de kayak, d'aqua volley et de pédal'eau pour profiter au mieux du grand lac. Dans le parc, vous aurez le choix du vélo, de la pétanque, du beach volley, du mini foot, des paniers de basket, etc. Sans oublier le restaurant et le snack, les concerts de l'été et, cette année encore, le laser game de plein air, ouvert tous les après-midi et en nocturne, les mercredi et vendredi (20h – 23h).

Ouverture de la base et baignade surveillée les week-end et jours fériés jusqu'au 15 juin puis ouverture chaque jour jusqu'à fin août. Entrée à 3,60€ pour les adultes (+ de 14 ans) et 2€ pour les enfants (3 à 14 ans). Des cartes saison avec des tarifs préférentiels pour les habitants du territoire sont disponibles à l'accueil de la base, pour les adultes (25€) et les moins de 16 ans (5€).

☎ 03.85.23.97.10

Toutes les animations à la base sont sur le site internet :

www.lac-cormoranche.com

Journée loisirs en Veyle

Une famille, une journée... nos idées pour vivre pleinement la Veyle cet été.



Débutons la journée par un peu de sport, au parc du château de Pont-de-Veyle. Un footing matinal pour les grands à travers ponts et canaux de la Veyle et parcours de santé pour les plus jeunes, un moment unique dans ce lieu historique. Cap ensuite sur Vonnas et son «Village Blanc», en prévoyant une halte à Perrex pour découvrir le pigeonnier en

carron, magnifique édifice daté du 16^e siècle. Arrivé à Vonnas, appréciez le charme de ce village tout en couleurs dédié à la haute gastronomie et laissez vous guider par la brochure de l'office de tourisme, au gré des 13 sites patrimoniaux de la commune.

Pour la pause déjeuner, selon vos envies, vous pouvez découvrir l'une des 32 bonnes adresses du territoire. Ou tout simplement prévoir un pique-nique le long de la Veyle, sur l'une des tables mises à disposition par la commune (le Coin des pêcheurs ou les îles). Un choix idéal pour prendre son temps et éventuellement faire une sieste...

Rassasié et reposé, prenez ensuite la direction de Biziat où vos enfants pourront découvrir l'équitation grâce au centre équestre Pony'Veyle (réservation à prévoir). Un vrai bonheur... dès 3 ans. Au plus chaud de l'après-midi et après cette journée bien remplie, vous pourrez alors rejoindre la Base de loisirs de Cormoranche pour vous rafraîchir, profiter des nombreuses activités du lac, de sa plage de sable fin, de la baignade surveillée, des jeux et pédal'eau, etc. Dans la douceur d'une soirée d'été, vous pourrez enfin faire le tour du lac, à pied, ou entamer une partie de pêche... avant de rejoindre le restaurant de la base qui vous accueillera pour un repas inoubliable avec vue sur le lac... et en musique chaque vendredi.

Pensez aux randonnées !

Avec 5 randonnées pédestres et 6 circuits cyclistes, le territoire de la Veyle est propice aux découvertes sportives.

Chacun des parcours, à vélo comme à pied, est balisé et consultable sur le site internet de l'Office du Tourisme Vonnas – Pont-de-Veyle. Depuis quelques mois, l'OT dispose également d'une application smartphone, « France Touristic », qui permet au promeneur, au fil du parcours, de consulter l'itinéraire prévu et d'accéder à des informations sur le patrimoine et les espaces naturels. A télécharger absolument !

www.veyle-tourisme.fr



Tous à Festi'Veyle !

Le groupe Cats On Trees ouvrira le nouvel événement culturel organisé par la Communauté de communes, Festi'Veyle. Rendez-vous les 29, 30 juin et 1^{er} juillet au Domaine des Planons.



Cats On Trees ouvrira la première édition de Festi'Veyle, au Domaine des Planons, le 29 juin.

Trois jours en musique, à partager en famille dans un cadre magnifique avec une programmation éclectique et de qualité, c'est le programme savoureux que vous propose Festi'Veyle.

En ouverture, le 29 juin, le groupe Cats On Trees sera sur scène avec les titres de son nouvel album « Néon ». Les félins de Cats On Trees avaient remporté un vif succès il y a 5 ans avec leur album « Sirens calls ». Leur duo avec Calogero sur la chanson « Jimmy » est également resté dans toutes les têtes... C'est un concert « féroce » et inoubliable qui aura donc lieu le 29 juin dans la cour de la ferme des Planons. Ils seront accompagnés en première partie du groupe de pop urbaine Shelmi.

Infos Festi'Veyle

29/06 - CATS ON TREES

Tarif plein : 30€

Habitants CCV : 24€/ Réduit : 18€

30/06 - CHARLIE & THE SOAP OPERA / LES MICHELINES / ALFONCE

Tarif plein : 10€

Habitants CCV : 8€ / Réduit : 6€

PASS FESTI'VEYLE

(accès aux 2 soirées) : 32€

01/07 : Ensembles musicaux du territoire. Accès gratuit au musée et concerts dès 11H

Billetterie

OT de Pont-de-Veyle et Vonnas :

03 85 23 92 20 / 04 74 50 04 47

www.ticketmaster.fr

www.francebillet.fr



3 questions à... Agnès Duperray

Vice-présidente déléguée à la culture

D'où vient l'idée de Festi'Veyle ?

La Communauté de communes a souhaité créer un événement fédérateur autour de la musique. Il s'agit d'inviter des groupes professionnels, semi professionnels mais également d'ouvrir une scène pour les musiciens amateurs du territoire. Cette manifestation se déroulera au Domaine des Planons. C'est une

formidable occasion de (re)découvrir ce site magnifique, avec la musique en plus.

Comment s'est fait le choix de l'invité d'honneur Cats on Trees ?

Le groupe avait remporté un grand succès avec ses premiers titres. Dès que nous avons appris qu'il sortait un nouvel album, suivi d'une tournée, nous l'avons contacté. Leur musique pop plait à tout le monde et c'est ce que nous recherchions.

Quels sont les axes forts du festival ?

Tout d'abord le site. Ensuite la volonté de mêler différents styles musicaux (pop, rock, funk, urbaine). Notre volonté est d'offrir une programmation variée, grand public, qui saura séduire les habitants. D'ailleurs la Communauté de communes propose un tarif préférentiel pour les résidents du territoire.

Pour la 2^{ème} soirée, le 30 juin, Festi'Veyle accueillera Les Michelines, Alfonse et Charlie and the soap opera qui sont issus de la scène burgienne, mâonnaise et lyonnaise. Avec trois styles musicaux différents mais une même générosité sur scène, ils feront vibrer le public et donneront aux Planons un esprit festif.

Enfin, le dimanche 1er juillet, à partir de 11h, le public pourra visiter gratuitement le Musée de la Bresse en découvrant les ensembles musicaux du territoire (écoles de musique de Vonnas et de Saint-Cyr, Crock'Notes, Dakatuba, Le Burloo de Jazz en herbe, Zic et Voix). Sur place, buvette et snack seront tenus par des associations locales.

Shelmi



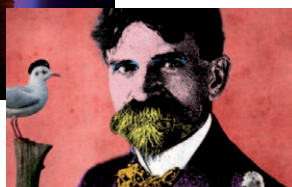
Charlie and the soap opera



Alfonse



Les Michelines



Cuivres en Dombes à Vonnas

Chaque année, le festival Cuivres en Dombes propose une programmation riche associant découverte du patrimoine et charme des cuivres. En 2018, c'est le château de au Béost, à Vonnas, qui ouvrira l'événement avec Mélodia, un Brass Band suisse. **A Vonnas, le 21 juillet à 21h.**

☎ 04.72.25.72.17

@ www.cuivresendombes.org

Les rendez-vous culture

- **Jazz en herbe** - Quatre concerts gratuits sur le territoire - 3 août à la mairie de Vonnas, 5 août à Pont-de-Veyle dans la cour du château, 7 août à la base de loisirs de Cormoranche et 10 août à Saint-Jean-sur-Veyle (salle polyvalente).

- **1^{er} salon du livre gourmand** - Vonnas - Dimanche 7 octobre

☎ 03.85.30.83.54

29 & 30
JUN
2018
1^{er} JUILLET



EN CONCERT

CATS ON TREES

SHELMI • CHARLIE AND THE SOAP OPERA
ALFONCE • LES MICHELINES • MUSIC'VEYLE

FESTI'VEYLE 2018

Musée de la Bresse - Saint-Cyr-sur-Menthon

Billetterie OT Pont-de-Veyle : 03.85.23.92.20 - Ot Vonnas : 04.74.50.04.47
www.francebillet.com - Fnac - Carrefour - Géant - Magasins U - Intermarché
www.ticketmaster - Auchan - Cora - Cultura - E. Leclerc



DIMANCHE 1^{ER} JUILLET À PARTIR DE 11H

Entrée gratuite au musée de la Bresse + concert des ensembles musicaux
du territoire (écoles de musique de Vonnas et de Saint-Cyr, Crock'Notes,
Dakatuba, Le Burloo de Jazz en herbe, Zic et Voix)

Snack et buvette tenus par les associations locales

TARIFS SPÉCIAUX POUR LES HABITANTS DE LA VEYLE

DÉCOUVREZ TOUTES LES MANIFESTATIONS DU TERRITOIRE SUR LE SITE DE L'OFFICE

www.veyle-tourisme.fr

